

Principaux éléments d'une SAINE GESTION en santé et en sécurité



	Oui	Non	En partie	N° outil	Inscrire au plan d'action
La gestion de la prévention fait partie intégrante de la gestion courante.					
Une politique générale en matière de prévention est en vigueur dans l'établissement.					
La politique générale en matière de prévention est connue de tous.					
Il y a un comité de santé et de sécurité (CSS) actif.					
Le directeur de l'établissement appuie de façon concrète les travaux du comité de santé et de sécurité (présence, budget, etc.).					
Un plan d'action en santé et en sécurité est élaboré en collaboration avec des gestionnaires et des enseignants.					
Le plan d'action comprend un volet sur l'intégration des compétences en santé et en sécurité par les étudiants.					
Il existe des moyens d'identifier les dangers présents dans l'établissement (inspections, enquêtes sur les accidents ou les quasi-accidents, etc.).					
Des objectifs précis sont fixés pour améliorer toute situation problématique.					
Les moyens de prévention mis en place sont évalués périodiquement, ce qui permet d'obtenir des résultats satisfaisants.					
Des mesures sont prises pour s'assurer de la permanence des correctifs, c'est-à-dire s'assurer que les correctifs restent en place et demeurent efficaces.					
Le plan d'action est revu et adapté en fonction de l'évolution de la situation (au moins une fois l'an).					
Les enseignants s'assurent du respect des règles de santé et de sécurité par les étudiants dans leurs ateliers.					
Les enseignants informent la gestion quant au respect des règles de santé et de sécurité par les étudiants.					
Tout le personnel et les étudiants sont informés, au moins une fois par année, des résultats des efforts en prévention.					

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, ÇA S'ENSEIGNE, ÇA S'APPREND !

www.jeunesautravail.com

